

UNIVERSITE DE MONS

FACULTÉ DE TRADUCTION ET D'INTERPRÉTATION ECOLE D'INTERPRÈTES INTERNATIONAUX

PROFIL D'ENSEIGNEMENT MASTER EN TRADUCTION, À FINALITÉ DIDACTIQUE

Le profil d'enseignement présente le profil de formation institutionnel attendu en fin de cycle (Bachelier, Master...). Il est décrit en termes d'acquis d'apprentissage, c'est-à-dire ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'une activité d'apprentissage, d'une unité d'enseignement, d'un cycle d'études. Les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, savoir-faire et savoir-être.

A l'issue de la formation, l'étudiant sera capable de :

Compétence	Compétences linguistiques - Appliquer des connaissances linguistiques à la traduction ou à l'interprétation.
ACQUIS D'APPRENTISSAGE	• Maîtriser la langue de base (le français) au niveau C2 du CECR. • Maîtriser les langues étrangères au niveau C2 pour les habiletés réceptives, C1 pour les habiletés productives. • Structurer ces connaissances linguistiques et les actualiser. • Transmettre le message (oral ou écrit) dans une autre langue en respectant les intentions, le public visé et les objectifs de son auteur, ainsi que les critères linguistiques du registre d'émission. • Connaître une langue étrangère supplémentaire.
Compétence	Compétences (inter)culturelles - Utiliser les connaissances interculturelles utiles à la compréhension, à l'analyse et à la contextualisation des activités de traduction.
ACQUIS D'APPRENTISSAGE	• Connaître l'environnement politique, social et culturel de la langue de base et des langues étudiées et actualiser ces connaissances. • Savoir reconnaître les composantes socio-culturelles sous-jacentes d'un texte oral ou écrit. • Analyser les présupposés, l'implicite, les allusions, les stéréotypes, l'intertextualité d'un document oral ou écrit.
Compétence	Compétences thématiques - Développer et appliquer des connaissances thématiques relevant des domaines dans lesquels s'exerce l'activité de traduction ou d'interprétation.
ACQUIS D'APPRENTISSAGE	• Identifier ses besoins en information et documentation.

- Maîtriser les stratégies, les outils et les techniques de recherche documentaire et terminologique.
- Trouver et faire appel à des informateurs experts.
- Assurer l'archivage raisonné et efficace de ses propres documents.
- Acquérir des connaissances et compétences dans des domaines divers, notamment ceux où se concentre l'activité traduisante ou qui sont liés à la traductologie.

Compétence	Compétences cognitives - Maîtriser les savoirs théoriques spécifiques à la traduction et à l'interprétation, les appliquer à la pratique professionnelle et les développer de façon autonome.
------------	---

- | | |
|------------------------|---|
| ACQUIS D'APPRENTISSAGE | <ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience des techniques de transposition à partir d'éclairages théoriques et débouchant sur l'automatisation des pratiques. • Développer ses facultés d'analyse et de synthèse pour comprendre et traiter des textes complexes. • Développer ses connaissances et compétences de façon autonome, notamment en recherchant les nouveaux apports théoriques et outils du domaine, afin de faire progresser sa pratique professionnelle. |
|------------------------|---|

Compétence	Compétences déontologiques et professionnelles - Maîtriser le contexte professionnel d'une traduction
------------	---

- | | |
|------------------------|--|
| ACQUIS D'APPRENTISSAGE | <ul style="list-style-type: none"> • Gérer les étapes qui séparent la commande d'une traduction et la remise du document final. • Être capable de négocier et de fournir les services attendus par le client. • Produire une traduction ou une interprétation exacte et respectueuse des accords conclus, répondant à des normes de qualité reconnues. • Respecter les normes déontologiques en vigueur dans la profession (discrétion, confidentialité, ponctualité, etc.). • Travailler en équipe (traducteurs, réviseurs, chef de projet, etc.). |
|------------------------|--|

Compétence	Compétences technologiques - Connaître et utiliser les outils d'aide à la traduction et les applications spécifiques à ses sous-domaines
------------	--

- | | |
|------------------------|--|
| ACQUIS D'APPRENTISSAGE | <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les outils bureautiques et pouvoir utiliser efficacement les logiciels d'aide à la correction, à la traduction, à la terminographie, à la mise en page, à la recherche documentaire. • Être capable de s'adapter à de nouveaux outils et d'évaluer leurs possibilités et limites, notamment en matière de reconnaissance vocale, de sous-titrage et doublage, de localisation, etc. • Actualiser son savoir-faire technologique et l'utiliser à des fins professionnelles ou de recherche. |
|------------------------|--|

Compétence	Compétences linguistiques spécifiques en langues étrangères - Utiliser la langue étrangère dans un contexte d'enseignement
------------	--

- | | |
|------------------------|--|
| ACQUIS D'APPRENTISSAGE | <ul style="list-style-type: none"> • Situer et de s'approprier le rôle attribué à l'enseignant au sein du système scolaire et de l'établissement. • Mobiliser les compétences communicationnelles et relationnelles liées à la profession d'enseignant. • Concevoir et mettre en œuvre des situations d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation en lien avec les référentiels et programmes, en fonction des élèves qui lui sont confiés. • Intégrer les acquis théoriques en matière pédagogique et de didactique dans sa pratique professionnelle et de poser un regard critique sur celle-ci. |
|------------------------|--|

- S'approprier une logique de formation continue pour explorer de nouvelles approches et outils, tant pédagogiques ou disciplinaires que technologiques, et pour évoluer dans le monde scolaire et son environnement social.
- S'exprimer avec aisance dans la langue étrangère, tant à l'oral qu'à l'écrit, avec un degré élevé de contrôle grammatical.
- Adapter ressources et consignes en langue étrangère au niveau de maîtrise linguistique des apprenants.